

## Enfants

Le Relais Assistants Maternels contribue à votre épanouissement.

Il soutient la pratique professionnelle en proposant des temps d'accueils collectifs :

- Les enfants accompagnés des assistants maternels investissent l'espace mis à disposition, trouvent leur place au sein du groupe, jouent dans le respect de leur âge et à leur rythme.
- La participation des professionnels est basée sur le volontariat et l'accord des familles.
- Des actions de partenariat existent avec les équipements socio-culturels du territoire : Médiathèques, Musées...



Le Conseil Départemental a pour mission l'attribution des agréments des assistants maternels et leurs suivis :

**Service des Modes d'Accueil  
de la Petite Enfance du Conseil Départemental**  
12, rue Saint Adrien- 13008 MARSEILLE  
Tel : 04.13.31.56.31 ou [smape@departement13.fr](mailto:smape@departement13.fr)

## Contact

### RELAIS PETITE ENFANCE ALPILLES MONTAGNETTE

Relais Assistants Maternels  
Maison de la Petite Enfance - Espace de la Libération  
10 Avenue de la Libération  
13 210 Saint Rémy de Provence

☎ **04 90 24 33 55**

✉ [relaisalpillesmontagnette@gmail.com](mailto:relaisalpillesmontagnette@gmail.com)

**Permanence-Accueil** : le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 13h à 15h  
Uniquement sur rendez-vous les autres jours

**Fermetures** :  
2 à 3 semaines en été et la semaine de Noël - Jour de l'An.



*Parents et professionnels,*  
12 communes se sont regroupées et organisées en 2 secteurs  
pour vous offrir un service efficace  
et répondre au mieux à vos attentes :

#### SECTEUR OUEST

Barbentane - Châteaurenard  
- Graveson - Le Paradou -  
Rognonas -  
Saint Etienne du Grès  
**contact : 06 85 49 72 47**

Permanence téléphonique :  
lundi - mardi - mercredi - jeudi  
de 14h à 15h

#### SECTEUR EST

Cabanes - Noves - Mollèges -  
Plan d'Orgon -  
Saint Rémy de Provence -  
Verquières  
**contact : 07 85 63 46 72**

Permanence téléphonique :  
lundi - mardi - jeudi - vendredi  
de 14h à 15h



## RELAIS PETITE ENFANCE

# Alpilles - Montagnette

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

### R.A.M.

#### LIEU D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS POUR



- PARENTS
- FUTURS PARENTS
- ASSISTANTS MATERNELS
- CANDIDATS À L'AGRÈMENT
- PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES ENFANTS

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
regroupant les communes de

Barbentane	Mollèges	Rognonas
Cabannes	Noves	St Etienne du Grès
Châteaurenard	Paradou	St Rémy de Provence
Graveson	Plan d'Orgon	Verquières

# Accompagner les adultes

## pour mieux accueillir les enfants

### le R.A.M. en quelques mots

- Service au public neutre et gratuit agréé par la Caisse d'Allocations Familiales et soutenu par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Lieu d'information, de rencontre, d'écoute qui contribue à la qualité des modes d'accueil individuel
- Lieu ouvert à tous : parents, assistants maternels, enfants, candidats à l'agrément, professionnels de l'accueil des jeunes enfants
- Service itinérant sur l'ensemble des communes du S.I.V.U. au rythme d'une journée par mois
- Gestion par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) regroupant 12 communes : Barbentane - Cabannes - Châteaurenard de Provence - Graveson - Mollèges - Noves - Paradou - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint Etienne du Grès - Saint Rémy de Provence - Verquières
- Il n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur



### Parents

#### Le Relais Assistants Maternels vous renseigne sur

- Les différents modes d'accueil et vous permet de choisir celui qui vous convient le mieux
- L'offre de service sur le territoire en vous communiquant la **liste des assistants maternels**
- La **disponibilité** des assistants maternels sur le territoire
- Les **droits et obligations** du parent-employeur, vos démarches administratives (contrat de travail, déclaration PAJEMPLOI, convention collective, ...)
- Les **aides et avantages** auxquels vous pouvez prétendre (PAJE, CMG, déductions fiscales, ...)
- Les **interlocuteurs** à contacter en cas de questions spécifiques

### Assistants maternels Professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant

#### Le Relais Assistants Maternels est à votre disposition pour

- Faciliter vos recherches d'enfants à accueillir en diffusant vos places d'accueil disponibles sur l'ensemble du territoire
- Vous informer sur vos droits, vos obligations et votre statut professionnel
- Répondre à vos questions sur l'enfant et apporter un soutien dans la pratique quotidienne de votre activité
- Répertoire vos attentes, vos difficultés
- Vous permettre d'établir un réseau de rencontres et d'échanges d'expérience avec d'autres professionnels de la Petite Enfance
- Vous informer sur les formations proposées sur le territoire (formation continue)
- Vous permettre de participer à des ateliers d'éveil avec les enfants qui vous sont confiés

